



**ACADÉMIE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des personnels administratifs
techniques, sociaux et de santé**

Bureau
DPATSS 1
Affaire suivie par : Christine Bataille
Tél : 01 44 62 44 54
Mél : christine.bataille@ac-paris.fr

12, Boulevard d'Indochine
CS 40 049
75933 Paris Cedex 19

**Le recteur de l'académie de Paris,
recteur de la région académique d'Île-de-France,
chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France**

- VU** le code général de la fonction publique, notamment le titre II du livre V de la partie législative ;
- VU** le décret n°2017-1050 du 10 mai 2017 modifié, portant dispositions statutaires communes aux corps de catégorie A de la fonction publique de l'Etat à caractère socio-éducatif ;
- VU** le décret n°2017-1051 du 10 mai 2017 modifié, portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'Etat ;

ARRÊTE

Article 1 : Les Assistants de service social de catégorie A dont les noms suivent sont inscrits, au choix, sur le tableau d'avancement pour le grade d'Assistant principal de service social de catégorie A, pour l'année 2023 :

Nom – Prénom	Affectation actuelle
BOURGOIN Emmanuel	RECTORAT DE PARIS
CONFRERE Hélène	RECTORAT DE PARIS
GNAHOVA Gisèle	RECTORAT DE PARIS
HOUPILLART Sophie	RECTORAT DE PARIS
MARTIN Marie	CROUS DE PARIS
ROUSSELOT Christophe	RECTORAT DE PARIS
TRENTY Caroline	RECTORAT DE PARIS

Article 2 : La Secrétaire Générale de l'académie de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 04 juillet 2023

Pour le Recteur de la région académique Île-de-France,
Recteur de l'académie de Paris,
Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France,
Et par délégation,
La Secrétaire générale de l'enseignement scolaire


Delphine WOT-LEGOUDA